

Vous êtes dévot et vous vous emportez! *L’effet d’attente déçue dans les constructions à valeur oppositive*

GILLES CORMINBOEUF

Université de Bâle,

Fonds national suisse de la recherche scientifique

1. PRÉALABLES

Cette étude porte sur des constructions à interprétation adversative, articulées par un *et* dit «d’opposition», comme *Vous êtes dévot et vous vous emportez!*¹ Les unités prédicatives assemblées (généralement deux) affichent une posture argumentative anti-orientée, d’où cette interprétation adversative ou contrastive.

1.1 Marquage vs non marquage des relations de discours

Dans (1) et (3), la relation oppositive est marquée au moyen de *mais*.

- (1) L1 : je sais pas si tu as remarqué **mais** les Français ils font la bise
L2 : hum hum
L1 : je- il y a d’autres pays où on le fait **mais** en Pologne euh- je vais à un une soirée ou un truc on se fait pas la bise

(oral, pfc, Paris centre ville, 75ccm1, lg)

- (2) c’est quand même un legs de, de la peinture flamande du dix-septième siècle or c’était notre point faible, jusqu’à maintenant, *nous avions de la peinture italienne, nous avions de la peinture française du dix-septième, nous n’avions pas de peinture flamande*

(oral, crfp, pub-nic-1)

- (3) Je voulais chanter ces plaisirs, **mais** les paroles expiraient sur mes lèvres.

(Chateaubriand, cité par Antoine 1958 : p?)

- (4) Je voulais redire ces plaisirs, **et** les paroles expiraient sur mes lèvres.

(Chateaubriand, cité par Antoine 1958²)

Dans (2) et (4), la relation est en revanche non marquée. Les adversations connectées par *et*, comme (4), seront considérées comme non marquées : *et* ne marque en effet

¹EXPLICATION des polices italiques et grasses dans les exemples, s.v.p.

²L’exemple (4) est la version corrigée par Chateaubriand de la version d’origine (3).

1002

CJL/RCL 60(2), 2015

pas une relation d’adversation, comme le feraient les connecteurs adversatifs du type *mais* et *pourtant*. Les structurations soumises à l’examen sont donc les organisations non marquées où la relation pragma-sémantique — ici une valeur oppositive — est à reconstruire par inférence.

1.2 Asyndèse vs syndèse

Les organisations discursives étudiées comportent donc deux constructions verbales autonomes articulées par aucune marque relationnelle explicite (excepté *et*, dont il sera abondamment question). Voyons les constructions asyndétiques (5) et (6).

(5) Le plafond s’effondre, les élèves sont saufs.

(presse écrite, *Le matin*, 30.06.2012, titre de manchette)

(6) [...] dès qu’il y a une bonne terre à vendre elle est pour l’agriculteur en place + donc un type de la ville ne pourra jamais- moi j’ai un fils de- deux fils de copains + un fils d’un collègue à moi qui a voulu faire de l’agriculture + *il a fait des écoles + pour trouver des terres + il a été jeté de partout* (oral, pfc, Biarritz, 64ajm1, lg)

Ces enchaînements asyndétiques {p, q} relèvent de la contre-argumentation *indirecte* (Anscombe 2002) : *p* est un argument pour une conclusion *r*, alors que *q* est un argument pour une conclusion $\neg r$.

Les enchaînements (7) et (8) sont en revanche syndétiques, c’est-à-dire connectés par *et*.

(7) Orgon : Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés? . . .

Dorine : Ah! *vous êtes dévot, et vous vous emportez!*

(Molière, *Le Tartuffe*, II.2, p. ?)

(8) [...] quand je parlais en reportage on me disait mais + dis un truc + qui euh qui montre que tu y as été + donne un détail vivant qui qui montre que tu y es allée par exemple je sais pas euh + est-ce que il y avait la tempête enfin tu vois c’est des conneries mais + tu vois bon et souvent le mec qui me- un des un des mecs qui me reprenait- par exemple *j’étais allée à Verdun un jour + et on sentait pas en fait que j’y étais allée*

(oral, crfp, pro-pso-1)

Ces enchaînements relèvent de la contre-argumentation *directe* (Anscombe 2002) : *p* est un argument pour $\neg q$.

Les enchaînements directs sont pour ainsi dire systématiquement connectés par *et* (voir la section 4), alors que les enchaînements indirects ne sont que préférentiellement asyndétiques.³ Dans le cadre de cette étude, il sera uniquement question des formations syndétiques du type (7)–(8).

1.3 Contextualisation de la recherche

Cet article s’inscrit dans la lignée d’une série de recherches sur la parataxe et le non marquée des relations de discours (Corminboeuf 2009, 2010, 2013, 2014).

³ L’hypothèse qui consisterait à associer l’asyndèse à la contre-argumentation indirecte et la connexion avec *et* à la contre-argumentation directe serait donc trop hardie.

Un des objectifs est de montrer que les structures marquées et les structures non marquées ne sont pas des variantes libres : l’option non marquée — parce qu’elle adopte un mode de donation du sens distinct — est le résultat d’un choix délibéré. L’identification des facteurs qui déterminent la sélection d’une construction paratactique, et partant, des fonctions du non marquage est un moyen d’atteindre cet objectif. Une autre direction de recherche a pour ambition de documenter l’opposition entre juxtaposition (asyndèse) et connexion au moyen de *et* (syndèse), un aspect qui, à notre connaissance, est très peu documenté dans la littérature scientifique. Enfin, la saisie des modalités d’implication des relations de discours constitue un champ de recherche encore peu investigué. L’écrasante majorité des relations de discours en langue naturelle sont non marquées (e.g., Taboada 2006, Corminboeuf 2014). Les recherches ne portent pour ainsi dire que sur les relations marquées (via des « marqueurs de discours »), ce qui empêche de saisir globalement le fonctionnement du maillage rhétorique réalisé par les relations rhétoriques. Les études portent par ailleurs presque exclusivement sur l’écrit. Par conséquent, les approches qui prévalent actuellement sont réductrices, ce qui constitue un défi pour les recherches futures sur les relations rhétoriques.

1.4 Origine des données

Les données orales exploitées sont issues de *ctfp* (*Choix de textes de français parlé : trente-six extraits*, Blanche-Benveniste et al. 2002), *crfp* (*Corpus de référence du français parlé*, Delic 2004), *cfpp2000* (*Le Corpus de Français Parlé Parisien*, Branca-Rosoff et al. 2000), *pfc* (*Phonologie du français contemporain*, Durand et al. 2002), *cid* (*Corpus of Interactional Data*, Bertrand et al. 2008), *ofrom* (Avanzi et Béguelin 2012) et d’enregistrements utilisés « à l’interne » par notre équipe (par exemple le corpus *Nunavik*). Le corpus écrit est tiré de sources diverses : la presse écrite, des écrits scientifiques, des œuvres littéraires, et le web.

1.5 Structure de l’étude

Dans un premier temps, on caractérisera le concept d’attente trompée (section 2) et on illustrera l’effet de surprise qui en découle (section 3). Dans un second temps, on étudiera les raisons qui président à l’ordonnement partiellement contraint des énonciations, à savoir la préférence pour un ordre chronologique (section 4). Enfin, on conclura en tirant quelques enseignements au plan théorique (section 5).

2. LE CONCEPT D’ATTENTE ET L’EFFET D’ATTENTE TROMPÉE

L’approche du phénomène d’attente trompée par Lakoff (1971) constitue un bon point de départ.

2.1 Lakoff (1971)

Lakoff parle de « denial of expectation » pour des exemples comme *John is tall but he’s not good at basketball*. Un rapport est établi entre ‘être grand’ et ‘être bon au

basketball’. Si quelqu’un est grand, on *attendra* de lui qu’il soit un bon joueur de basketball : dans l’exemple de l’auteur, l’attente en question est déçue.

Pour les enchaînements en *and*, c’est-dire ceux qui sont non marqués, Lakoff (1971) mentionne deux constructions qu’elle juge étranges :

(9) John has a Ph.D. in linguistics **and** he can read and write. (Lakoff 1971 : ?)

(10) John has a Ph.D. in linguistics **and** he can’t read or write. (Lakoff 1971 : ?)

Dans (9), *he can read and write* est inférable de *John has a Ph.D. in linguistics*. Dire de quelqu’un qu’il a un doctorat en linguistique sous-entend qu’il sait lire et écrire. Il s’agit d’un sous-entendu très probable, autrement dit presque une inférence nécessaire. Lakoff parle d’ailleurs de «présupposé». Dans la modélisation des phénomènes implicites dont nous nous servons — celle de Ducrot (1984)— il s’agit d’un sous-entendu, puisqu’il est annulable (ce que montre l’enchaînement (10)). Si ce sous-entendu ressemble à s’y méprendre à une inférence nécessaire, c’est qu’il est doté de beaucoup de crédit (il est très fortement projeté). L’information *he can read and write* est redondante parce que pour ainsi dire entraînée par le premier membre. D’où son étrangeté. Bien qu’il soit instructif quant au mécanisme inférentiel mis en jeu, on peut douter qu’un enchaînement comme (9)— sous-informatif et pléonastique («étrange» pour Lakoff)— soit réellement pratiqué par les sujets parlants.⁴

Dans (10), l’étrangeté présumée est de nature radicalement différente de celle de (9). Le second membre réfute cet implicite fortement attaché au premier membre. L’enchaînement (10) n’a rien d’une manœuvre rhétorique étrange : les exemples (7) et (8) sont aussi de ce type et le procédé est aisément attestable en français, autant à l’oral qu’à l’écrit, en synchronie comme en diachronie.

Il est tout au plus surprenant que quelqu’un puisse détenir un doctorat en linguistique en étant analphabète. Le fait qu’une bizarrerie ou du moins une situation insolite soit implicite est un rendement original de ces constructions (Blakemore et Carston 2005, Corminboeuf 2013); on y reviendra (section 3). Cet élément surprenant constitue un implicite adventice : un jugement dépréciatif est en effet manifestement porté sur John (il est par exemple possiblement sous-entendu qu’il a plagié).

Contrairement à Lakoff (1971), l’effet d’attente trompée est associé ici aux enchaînements directs articulés par *et* (non marqués), du type (7)–(8) et (10).

2.2 La notion d’attente en macro-syntaxe

Une «attente» se définit comme une prévision à caractère plausible (ce n’est pas une implication), qui se fait par abduction (Groupe de Fribourg 2012 : 134sq). Elle prend la forme d’un sous-entendu dont le crédit est très élevé, ce que montrait assez bien l’exemple (10) : dans cet enchaînement, un sous-entendu fortement projeté se voit in

⁴On peut évidemment jouer du caractère sous-informatif d’un énoncé pour transmettre des contenus implicites, comme dans le cas des tautologies et des questions rhétoriques.

fine invalidé. Il s’agit d’une attente forte, la force d’une attente étant donc fonction de son degré de confiance.⁵

On peut distinguer par ailleurs une attente morphosyntaxique d’une attente pragmatique. En commençant un énoncé par *si j’avais dix ans de moins [...]*, le locuteur laisse attendre une apodose, en forme de complémentation syntaxique. En revanche, lorsque Monsieur Jourdain s’adresse à Cléonte en disant *Vous n’êtes point gentilhomme [...]*, l’énoncé est syntaxiquement complet, mais il est projetant au plan pragmatique, cette fois-ci. L’énoncé étant fortement sous-informatif pour Cléonte qui vient précisément d’informer M. Jourdain de son statut social, il laisse donc attendre une seconde énonciation (*vous n’aurez pas ma fille*). Les constructions étudiées ici présentent une attente de nature pragmatique.

2.3 L’effet d’attente contrariée

Dans les configurations comme (7), (8) et (10), un (ou plusieurs) argument(s) vise(nt) un sous-entendu, qui se voit révoqué dans le second membre. Voyons encore, à titre d’illustration du mécanisme, l’extrait d’oral (11) où il est question d’une institutrice.

- (11) elle nous criait toujours dessus [...] et vient le jour où l’inspecteur est passé et elle est devenue toute mielleuse toute gentille [...] j’ai sorti une phrase bourrée de fautes de grammaire d’orthographe de tout ce que on peut imaginer **et** elle a été très gentille + mais reprenez Lucie euh euh continuez enfin on allait pouvoir euh (rires) et euh la semaine suivante il y avait pas l’inspecteur + elle était redevenue euh aussi méchante qu’avant (rires)
(oral, pfc, Toulouse, 31afgc1, lg)

On observe des quantifieurs (*bourrée de, tout ce qu’on peut imaginer*) qui contribuent à élaborer le sous-entendu que la performance de l’élève pourrait justifier une sanction. Or, «contre toute attente», l’institutrice *a été très gentille* : l’inversion argumentative est totale, puisqu’on se retrouve dans les hauts degrés (*très gentille*).⁶ On peut penser ici au caractère annulable des sous-entendus : on en joue, en exploitant des schémas d’action routinisés, en révoquant des topoï.

Le rendement argumentatif principal de ces constructions à valeur adversative {p et q} est la «révision d’une attente forte». Au plan argumentatif, un sous-entendu fortement projeté est, *contre toute attente*, invalidé dans le second membre.

3. L’EFFET DE SURPRISE

Dans la littérature scientifique, on parle parfois de «surprise» pour l’effet de sens associé à ces enchaînements.

⁵Le crédit d’une inférence est augmenté s’il y a une forme de corroboration, si le nombre d’assomptions en jeu est peu élevé ou encore si une inférence concurrente est dévaluée (Sperber et Wilson 1989).

⁶Au plan morphosyntaxique, la présence commune de ces indices scalaires conduit à faire l’hypothèse d’une corrélation entre cette attente forte déjouée et ces marqueurs de haut degré (Corminboeuf 2013).

1006

CJL/RCL 60(2), 2015

3.1 Blakemore et Carston (2005)

Blakemore et Carston écrivent ceci à propos des énoncés (12) et (13) ci-dessous.

[...] the speaker is understood to be communicating an attitude of *surprise* or outrage at the fact that the two conjuncts are true together, hence the *symmetry* of these cases. (Blakemore et Carston 2005 : p ?; nous soulignons)

(12) Her husband is in hospital **and** she is seeing other men.

(Blakemore et Carston 2005 : ?)

(13) She’s seeing other men **and** her husband is in hospital.

(Blakemore et Carston 2005 : ?)

Outre la mention de l’attitude de surprise ou d’indignation, on notera que les auteurs soulignent la symétrie de ces enchaînements — c’est-à-dire le fait que la structure est réversible, cf. (12) vs (13) — une propriété sur laquelle on reviendra (section 5).

À ce stade, il convient de formuler quatre principes :

- (i) La composante inattendue identifiée par Blakemore et Carston est, à notre sens, une conséquence d’un mécanisme plus fondamental, celui d’attente trompée. Le fait que la déception d’une attente débouche sur une situation insolite est finalement assez prévisible.
- (ii) Cet implicite n’est pas logé dans le connecteur *et*, qui n’est en aucun cas le siège de la « surprise ». Cette composante insolite est le fait de l’enchaînement dans son entier.
- (iii) On n’obtient pas un tel implicite avec les versions marquées par un connecteur comme *mais* ou *pourtant* (Blakemore et Carston 2005, Winterstein 2009, Corminboeuf 2013).
- (iv) La surprise dont il est question est généralement anticipée par des informations contextuelles, ce qu’illustrent (14) et (15).

(14) L1 : au lycée par contre j’ai eu la chance de pouvoir prendre l’espagnol en première langue + voilà

L2 : et euh c’était comment de de l’apprendre euh?

L1 : c’était très amusant parce que je : discutais avec le professeur +

L2 : (rires)

L1 : c’était- je n’avais pas l’impression de travailler + *c’était très amusant parce que j’avais les meilleures notes de la classe + et je ne travaillais pas*

(oral, pfc, Aveyronnais, 75xj01, gg)

(15) Ce Néo-Dada qui se nomme maintenant nouveau Réalisme, Pop Art, Assemblage, etc., est une distraction à bon marché qui vit de ce que DADA a fait. Lorsque j’ai découvert les ready-made, j’espérais décourager le carnaval d’esthétisme. Mais les néo-dadaïstes utilisent les ready-made pour leur découvrir une valeur esthétique. *Je leur ai jeté le porte-bouteilles et l’urinoir à la tête comme une provocation et voilà qu’ils en admirent la beauté esthétique.* (Duchamp, lettre à H. Richter du 10.11.1962)

Dans (14), *je ne travaillais pas* est une information déjà validée dans l’avant-discours (*je n’avais pas l’impression de travailler*); on s’attend donc au retournement argumentatif qui survient dans la seconde énonciation (*et je ne travaillais pas*). Dans (15), le fait que d’aucuns *admirent la beauté esthétique* des ready-made est également pré-asserté par *j’espérais décourager le carnaval d’esthétisme [...] leur découvrir une valeur esthétique*. La relation adversative est ainsi souvent préfabriquée. Comme il s’agit d’une manœuvre rhétorique codifiée, on fait mine de ménager un effet de surprise.

- (16) On appelle cela *une construction lousche*, parce qu’elle **semble** regarder d’un côté, & elle regarde de l’autre. (Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, p. ?)
- (17) Exemple : supposez que vous vouliez réduire le déficit budgétaire. Vous diminuez la dépense publique, donc la demande, donc vous augmentez le chômage, donc vous diminuez les revenus, donc vous diminuez les recettes fiscales, donc vous aggravez le déficit. Vous **avez cru** bien faire en voulant diminuer le déficit **et** vous l’avez aggravé. (presse écrite, *Charlie Hebdo*, 23.01.2013)

Dans les exemples (16) et (17), les modalisations (*elle semble*, *vous avez cru*) préparent également d’une certaine façon le retournement argumentatif (contraire aux apparences).

3.2 La verbalisation de l’attente trompée ou de la « surprise » qui en découle

Le fait divers (18) explicite l’attente déçue (*contre toute attente*).

- (18) [...] il avait mis en place un plan diabolique qui consistait à enlever l’un de ses élèves issu d’une riche famille de la région et demander ensuite une rançon. [...] l’enseignant croisa la victime qui se rendait chez l’épicier du coin. Il lui proposa de le déposer chez lui **et contre toute attente**, il prit la destination de sa ville natale à savoir Sidi Bourouis [...] l’instituteur enferma son otage dans une pièce et contacta le père de la victime. Il exigea le versement d’une rançon de vingt mille dinars pour libérer le gamin. (www.tunisia-today.com/archives/46636)

Dans l’extrait (19), il est sous-entendu que les protagonistes s’arrangeaient toujours pour s’arrêter dans les bons bistrots.

- (19) L1 : les années soixante là quand on faisait les déplacements et euh en car euh + [tout ça-]
 L2 : [oh ben] on a passé des bons moments hein
 L1 : ouais + des bons moments
 L2 : ouh la la + hein
 L1 : et ce qui était **bizarre** c’est que *on allait jouer dans l’Ain ou : par là-bas et on revenait toujours par les Echarmeaux* +
 L2 : (rires)
 L1 : c’est-à-dire par Beaujeu + on s’arrêtait pour manger à Beaujeu +
 L2 : (rires)
 L1 : et aller au caveau (rires) (oral, pfc, Roanne, aj11, gg)

1008

CJL/RCL 60(2), 2015

La construction exemplifie le fait qu’*on a passé des bons moments*. L’attribut *bizarre* étant ironique, cela montre une fois de plus qu’il s’agit d’une bizarrerie, d’une surprise feinte.⁷ Les *rires* et le «petit tour» de M (*ouh la, la, hein*) jouent le rôle d’adjuvants pour l’élaboration de cette lecture ironique. Le non marquage sert à installer (ou à entretenir) la connivence entre les interactants.

Les exemples (20) à (22) explicitent également cette composante insolite (*c’est bizarre, étrange, c’est un mystère, chose curieuse*).

- (20) C’est **bizarre**, il n’a pas bien joué cette année **et** il remporte le tournoi. Il y a des années où il a mieux joué que ça **et** il n’a pas gagné. (presse écrite, *L’équipe*, 08.06.2009; à propos du tennisman R. Federer)
- (21) **Étrange**, il y a quelques semaines je ne vous connaissais pas **et** maintenant parce que nos lèvres se sont unies un soir vous êtes le seul vivant, le seul qui compte. C’est un **mystère**. (Cohen, *Belle du Seigneur*, p. ?)
- (22) Papa est un homme très intéressant **et, chose curieuse**, il a très peu d’amis. (Duhamel, *Chronique des Pasquier*, p. ?)

Le passage (23) est tiré de la traduction d’une nouvelle de Vargas Llosa; la version d’origine est reproduite en (24). Dans le contexte, un élève est manifestement favorisé par rapport aux autres.

- (23) Il se présentait aux examens avec des moyennes très basses **et** les Frères le laissaient passer, mauvais exercices **et** très bien, devoirs exécrales et reçu. Depuis l’accident ils te chouchotent, lui disions-nous, tu connaissais que dalle aux fractions **et, c’est un comble**, ils t’ont collé seize. (Vargas Llosa, *Les chiots*, p. ?)
- (24) Se presentaba a los exámenes con promedios muy bajos **y** los Hermanos lo pasaban, malos ejercicios **y** óptimo, pésimas tereas **y** aprobado. Desde el accidente te soban, le decíamos, no sabías nada de quebrados **y, qué tal raza**, te pusieron dieciséis. (Vargas Llosa, *Los cachorros*, p. ?)

L’énonciation *c’est un comble* vient dénoter la consternation des camarades de classe, leur surprise incrédule, eux qui crient à l’inégalité de traitement.⁸ Dans un texte comme celui-ci, fortement polyphonique, il est difficile d’attribuer la position d’énonciateur *c’est un comble* à un être de discours bien défini. Une lecture possible serait de considérer que *mauvais exercices et très bien, devoirs exécrales et reçu* fait déjà partie du discours rapporté au style direct ou du moins joue un rôle de pivot entre la narration et le discours direct attribué aux camarades de classe (à partir de *Depuis [...]*). On notera les oppositions scalaires (voir la note 3) : *moyennes très basses — ils le laissaient passer/mauvais exercices — très bien/devoirs exécrales — reçu/connaissait que dalle — ont collé seize*.

⁷Je laisse de côté le fait que la routine adversative est incorporée à l’intérieur d’une construction pseudo-clivée.

⁸Dans l’appareil critique de la version espagnole que je possède, *qué tal raza* est tenu pour un pérouanisme correspondant à *qué descaro (quel culot!)* en castillan.

4. L’ORDONNANCEMENT LOGIQUE DE L’ARGUMENTATION

Les enchaînements examinés ici présentent un ordonnancement par défaut des énonciations, une forme de contrainte de linéarisation.

4.1 Le scénario prototypique

Dans les cas d’attente contrariée étudiés jusqu’à maintenant, le fait «surprenant» est placé dans le second membre. On peut se demander si une permutation des membres de la construction est possible.

4.1.1 Le positionnement du fait «surprenant»

L’exemple (25a), emprunté à Luscher (1994), sera modifié ci-dessous, comme dans (25b), pour faire apparaître certaines contraintes.

- (25) a. Il a pris ses médicaments *pourtant* il a encore mal. (Luscher 1994 : ?)
 b. Il a pris ses médicaments *et* il a encore mal.

Première observation : on peut insérer *contre toute attente* entre les deux membres de la construction (26a) et *c’est bizarre* en tête de l’enchaînement (26b).

- (26) a. Il a pris ses médicaments *et, contre toute attente*, il a encore mal.
 b. *C’est curieux/c’est bizarre/étonnamment*, il a pris ses médicaments *et* il a encore mal.

Cela montre que le second membre révisé une attente projetée. Quand on prend un médicament, on s’attend à une amélioration (démentie dans le second membre). Dans (26a), on sous-entend que les médicaments sont inefficaces. L’exemple (26b) montre que la composante inattendue peut porter sur l’ensemble de l’enchaînement.⁹

En revanche, si on permute les membres de la construction (27a), l’insertion de *contre toute attente* est malaisée, tout comme le préfaçage de l’enchaînement au moyen de *c’est bizarre*.

- (27) a. ^{??}Il a encore mal *et, contre toute attente*, il a pris ses médicaments.
 b. ^{??}*C’est curieux/c’est bizarre/étonnamment*, il a encore mal *et* il a pris ses médicaments.

Quand le fait surprenant est placé dans le premier membre, ce n’est pas une révision d’une attente forte à proprement parler, mais la révision d’un sous-entendu peu accessible — donc non «attendu» (et uniquement révélé par le second membre). Dans (27a), *il a encore mal* n’est sans doute pas (conçu comme) projetant la non-prise de médicaments : on ne s’attend pas à ce que le protagoniste n’ait pas pris ses médicaments. Le sous-entendu est peu accessible, investi de peu de crédit, du moins sans contexte. Cela explique en partie que l’insertion de *contre toute attente* soit difficile.

⁹Il y a une différence de portée entre la déception de l’attente et l’effet de surprise. C’est l’énonciation *q* qui déçoit l’attente ouverte par *p*, mais c’est l’enchaînement *p et q* dans son entier qui est surprenant.

1010

CJL/RCL 60(2), 2015

Nous notons que ces enchaînements adversatifs endossent parfois une valeur dérivée de concession : habituellement (= 26a), le segment concessif est placé en tête. La structure a en effet le sens de : **Bien qu’il ait pris ses médicaments, il a encore mal**. Et non le sens de : ^{??}**Bien qu’il ait encore mal, il a pris ses médicaments** ou ^{??}**Il a pris ses médicaments, bien qu’il ait encore mal**. Cette observation est liée au placement du segment inattendu : on concède puis on affirme son argument. Mais la comparaison avec une version marquée (par *bien que*) est problématique dans la mesure où elle suppose une forme de correspondance, à notre sens discutable, entre marquage et non marquage des relations de discours.

4.1.2 *Contre toute attente vs bien entendu*

Jayez (2003) montre que *pourtant* s’accommode mal de la coprésence du parenthétique *bien entendu* (28). C’est aussi le cas de *et*.

- (28) a. Jean a expliqué franchement la situation à Marie, *pourtant/et*, ^{??}*bien entendu*, elle ne l’a pas cru. (Jayez 2003 : ?)
- b. Jean a expliqué franchement la situation à Marie, *pourtant/et*, *contre toute attente*, elle ne l’a pas cru.

Cela s’explique par le fait que *bien entendu* a le fonctionnement inverse de *contre toute attente* qui, lui, est compatible avec *pourtant* et *et* (28b). *Bien entendu* confirme une inférence dont le crédit est élevé, alors que *contre toute attente* la dénie.

L’enchaînement (29) n’est possible que s’il est publiquement valide pour les interactants que les médicaments en question sont inefficaces.

- (29) Il a pris ses médicaments ^{??}*et, bien entendu*, il a encore mal.

Certains enchaînements peuvent donc être «normalisés» en fonction de l’état courant de la mémoire discursive, c’est-à-dire en fonction de l’information mutuellement manifeste à un instant donné de l’interaction. Un enchaînement comme (27a) serait ainsi possible s’il est publiquement valide pour les interactants que le protagoniste ne prend jamais ses médicaments.

Pour l’exemple (10) (en anglais), l’insertion de *bien entendu* dans sa traduction (30) est problématique.

- (30) Il a une thèse en linguistique ^{??}*et, bien entendu*, il ne sait ni lire ni écrire.

Là également, l’enchaînement serait acceptable si, dans la situation de parole, il s’agissait de porter un jugement très dépréciatif sur les linguistes. On est conduit à construire — subversivement — un monde dans lequel les linguistes sont des analphabètes.

En revanche, (31) (traduction de l’exemple (9) en anglais) — avec l’insertion de *bien entendu* — est meilleur que (9) — que Lakoff jugeait légitimement étrange.

- (31) Il a une thèse en linguistique *et, bien entendu/donc* il sait lire et écrire.

Ici, *bien entendu* confirme un sous-entendu très probable issu du premier membre.

Considérons cependant le fragment (32).

(32) En sortant, ils sont venus chez moi. Maintenant, ils implorent mon aide. Je constate avec plaisir que Grégoire est beaucoup plus insistant que Gütli. Il souffre. Me voici de nouveau indispensable. *Je me déssole, je gémis et, bien sûr, je suis heureux.*

(Rufin, *Asmara et les causes perdues*, p. ?)

L’enchaînement articule deux postures du protagoniste : extérieurement, il fait mine de se désoler, de compatir à la souffrance de Grégoire; intérieurement, il est heureux de se sentir à nouveau indispensable. Si on remplaçait *bien sûr* par *contre toute attente*, on ferait comme si le lecteur n’était pas dans la confiance. La locution *bien sûr* entérine la connivence entre le narrateur et le lecteur.

Cet exemple (32) est du type (27a) ou (31) jugés supra peu vraisemblables. Cela montre la fragilité des jugements d’acceptabilité. Encore une fois, la connaissance de l’état courant de la mémoire discursive est fondamentale pour construire l’interprétation. Or l’exemple (26) n’a pas de contexte.

4.1.3 Un ordre chronologique

Une observation convergente est que dans la construction à attente contrariée comme (33), il y a un décalage temporel entre la prise des médicaments (au passé composé) et le constat de la persistance de la douleur (au présent de l’indicatif).

(33) Il a pris ses médicaments **et** il a encore mal.

L’ordre chronologique est respecté. C’est comme si on inscrivait une figure sur un fond posé au préalable. Dans la version permutée (34), l’ordonnancement des énonciations ne respecte pas la chronologie.

(34) Il a encore mal et il a pris ses médicaments.

Le sens adversatif est maintenu («*pourtant* il a pris ses médicaments») : ce n’est pas une révision d’attente, mais le procédé est attesté (voir (37)–(38)).

4.1.4 Deux types de linéarisations difficiles à attester

Après avoir étudié les conséquences de la permutation des énonciations dans ces constructions, on peut se demander si on peut faire l’économie de *et* dans ces enchaînements. *A priori*, une structuration asyndétique de (33) — avec la même interprétation adversative — ne semble pas impossible (35).

(35) [?]Il a pris ses médicaments, il a encore mal.

Une version asyndétique de (34) comporterait en revanche le risque de suggérer la lecture «*parce qu’*il a pris ses médicaments», ce qui serait contradictoire (36).

(36) ^{??}Il a encore mal, il a pris ses médicaments.

Lorsque le fait surprenant est placé dans la première énonciation (ordre non chronologique), *et* semble de rigueur (34). Le cas non projetant rend nécessaire l’insertion de *et*. En établissant une forme de symétrisation, *et* «remédierait» en quelque sorte au caractère a-chronologique de l’enchaînement (34). Cela confirmerait que le connecteur *et* n’est pas forcément l’auxiliaire d’une succession temporelle (Lambert 2001, Txurruka 2003).

Les manipulations de l'exemple de Luscher (1994) montrent qu'il est difficile de déceler les différences et de dire que telle construction est possible et telle autre impossible (35)–(36), surtout si on n'a pas accès au savoir publiquement partagé par les interactants (la mémoire discursive). Il est plus salubre méthodologiquement de voir ce que font les locuteurs, les variantes productives et celles qui ne le sont pas. On évite ainsi les jugements de grammaticalité ou les «ça passe mieux, ça passe moins bien». L'observation du corpus révèle qu'il y a deux scénarios *a priori* possibles (34) et (35), mais qui sont en réalité très peu attestés. Et (36) n'est pas du tout attesté dans mon corpus (avec cette lecture adversative).¹⁰

4.2 Le scénario non prototypique

Voyons maintenant les cas où il n'y a pas d'effet d'attente trompée.

4.2.1 La position frontale du fait «surprenant»

Les exemples (37) et (38) présentent le fait surprenant en position frontale, tout comme (29). Ce scénario est très peu représenté dans mon corpus (quatre exemples seulement sur approximativement cent trente occurrences, soit 3%).¹¹

(37) j'ai toujours admiré les gens qui sont partis de rien [...] quelqu'un qui va faire un métier comme ça il te dira ouais tu vois si j'avais su j'aurais travaillé autant le gars qui va réussir lui il va mettre un point d'honneur en disant ouais attends *tu vois où j'arrive*
et : + et j'avais rien au départ quoi + (oral, crfp, pri-bor-3)

(38) Ma nièce avait couvert ses épaules d'un carré de soie imprimé où dix mains inquiétantes, dessinées par Jean Cocteau, se désignaient mutuellement avec mollesse; *moi je réchauffais mes doigts sur le fourneau de ma pipe, — et nous étions en juillet.*
 (Vercors, *Le silence de la mer*, p ?)

Ces enchaînements présentent d'abord une «figure» (au présent de l'indicatif dans (37)), inscrite sur un «fond» introduit dans un second temps (à l'imparfait de l'indicatif pour (37)). Dans (38), l'action de se réchauffer les doigts précède la mention de la «toile de fond» (le mois de juillet) sur laquelle s'inscrit cette action.

Le placement du fait étonnant en tête a deux conséquences : (i) *et* semble obligatoire, comme s'il faisait office de symétriseur; (ii) il ne s'agit pas d'un cas de déni d'attente. Dans ce scénario, on ne fait que soumettre deux faits à l'allocutaire en lui suggérant d'en «tirer les conclusions» : pour (38), on est conduit à inférer quelque chose comme <l'été était pourri>. Autrement dit, dans ce cas de figure, on ne joue pas sur les attentes.

Pour Blakemore et Carston (2005), si l'ordre est délibérément non chronologique, c'est qu'un surcoût est demandé à l'allocutaire, effort justifié par des effets

¹⁰Le point d'interrogation en exposant dans (35) indique qu'un enchaînement de ce genre est possible, bien que rarissime ; les deux points d'interrogation avant (36) indiquent un scénario que je n'ai pas pu attester.

¹¹Dans (37), les deux-points indiquent un allongement et + indique une pause.

cognitifs supplémentaires qui ne seraient pas rendus par l’ordre chronologique des événements. Voyons (39).¹²

- (39) A : Bob wants me to get rid of these mats. He says he trips over them all the time. Still, I don’t suppose he’ll break his neck.
 B : Well, I don’t know. *JOHN* | *broke his LEG* | **and** *HE* | *tripped on a PERSian RUG* |
 (Blakemore et Carston 2005 : ?)

Dans la version non chronologique, le locuteur ne prend pas en charge la relation de cause à effet (entre la chute sur le tapis et la blessure). Autrement dit, il ne se présente pas comme assumant que le tapis est le responsable de la chute (même si cet implicite est fortement suggéré).

On pourrait voir dans les accents d’intensité postulés par Blakemore et Carston (2005) un indice que l’ordonnancement est non standard, et que cela est suggéré, «compensé» par l’intonation. La pause (+) et l’allongement (:) dans (37) après la première occurrence de *et*, ainsi que le tiret dans (38) pourraient également argumenter dans ce sens. La routine discursive étudiée présente un ordonnancement préférentiel des membres de la construction, et si cet ordonnancement est modifié, on le signalerait d’une manière ou d’une autre (par exemple au moyen d’expédients prosodiques).

4.2.2 *Des contre-argumentations directes asyndétiques?*

Qu’en est-il de l’asyndèse? Le type (36) est — on l’a dit — non attesté dans le corpus. L’asyndèse semble possible (très exceptionnellement), mais uniquement dans les cas d’attente trompée (c’est le type (35)).

- (40) Delon est un truand, il a une parole. Depardieu est un honnête homme, il n’en a pas.
 (presse écrite, attribué à J.-L. Godard)
 (41) Je l’aime, je le fuis; Titus m’aime, il me quitte. (Racine, *Bérénice*, V-7, p ?)

Dans (40), l’interprétation dépend du topos mobilisé, c’est-à-dire de l’image que l’on se fait d’un truand. Si on le conçoit comme quelqu’un qui n’a pas de parole, la relation est adversative. Si on le conçoit au contraire comme quelqu’un qui a une parole, la relation est résultative (conséquentielle). Godard joue ici opportunément sur les deux tableaux. Si on veut lever l’ambiguïté et viser la lecture adversative, il faut fatalement mettre *et* (*Delon a une parole et c’est un truand/Delon est un truand et il a une parole*) : ainsi, on ne peut pas comprendre «donc c’est un truand» ou «donc il a une parole». Choisir la juxtaposition, dans (40), c’est viser délibérément l’ambiguïté. Dans (41), l’asyndèse s’explique peut-être par des contraintes métriques. Ces deux exemples ne sont donc peut-être pas pleinement convaincants, contrairement à (424) qui est le seul enchaînement contre-argumentatif direct asyndétique du corpus. La locutrice L1 fait part de son étonnement quant au fait que des personnes viennent de Cholet (et de plus loin encore) pour assister à la messe à la (fameuse) basilique de St-Laurent.

¹²Voici l’explicitation des conventions utilisées par les auteurs : «upper case indicates accented syllables; ‘|’ marks intonation phrases (IPs); a fall-rise tone is likely on *John* and *he*» (Blakemore et Carston 2005 : ?).

1014

CJL/RCL 60(2), 2015

- (42) L1 : [...] ses parents viennent à à l- l’église à St-Laurent + parce que c’est la basilique de St-Lau[rent]
 L2 : [c’est] vrai? et c’est loin?
 L1 : je sais pas moi euh : euh : : je sais pas peut-être à vingt bornes ou je sais pas +
 L2 : (rires)
 L1 : mais je te jure les :- il y en a de Cholet qui viennent + tu vois *c’est à quinze bornes ils viennent à Saint-Laurent euh*
 L1 : ouais la sortie du dimanche (oral, pfc, Vendée, 85apr1, lg)

Dans un cas de figure comme celui-ci, les locuteurs mettent pour ainsi dire systématiquement un *et* entre les deux énonciations. L’asyndèse serait peu optimale si on permuteait les membres (voir cf. 36) : *ils viennent à Saint-Laurent, c’est à quinze bornes*. L’interprétation de l’enchaînement serait alors relativement différente.

4.2.3 Concessives minimalement marquées

Dans certains enchaînements indirects cette fois-ci (cf. *supra* voir les exemples (5)–(6)), un indice de la valeur concessive dans le terme frontal rapproche ces constructions des tours marqués. Nous les considérons néanmoins comme non marqués dans la mesure où il n’y a pas de connecteur comme *bien que, même si, mais*, etc.

- (43) Sarkozy lui l’a bien compris : « Vous *pourrez* me massacrez, vous me grandirez. »
 (presse écrite, *24Heures*, 24.08.2007)
 (44) En un mot, si l’on veut examiner de près le judaïsme, on sera étonné de trouver la plus grande tolérance au milieu des horreurs les plus barbares. C’est une contradiction, *il est vrai*; presque tous les peuples se sont gouvernés par des contradictions.
 (Voltaire, *Traité sur la tolérance*, pp?)

Seul le terme frontal comporte un indice, ici *pouvoir* + infinitif (43), et *il est vrai* (44). Dans ces cas de figure, (i) l’asyndèse est systématique : l’insertion du connecteur *et* est impossible dans ces exemples où l’ordre des énonciations est contraint (ordre chronologique); (ii) la permutation des membres est exclue : quand il y a un tel indice de concession, l’ordonnement des énonciations est fixe. Le caractère indirect de l’enchaînement contre-argumentatif explique ces contraintes (Corminboeuf 2014).

Dans les enchaînements directs (37)–(38), il y a syndèse stricte si le choix du locuteur est celui du non marquage. Dans les enchaînements indirects (43)–(44), il y a asyndèse stricte si le choix du locuteur est celui du non marquage.

5. CONCLUSION : IMPLICATIONS THÉORIQUES

Deux tropismes ont été identifiés :

- (i) D’une part, on a étudié une manœuvre rhétorique ordonnée, une routine discursive qui procède en deux temps — avec d’abord l’ouverture d’une attente forte, puis le déni de cette attente. Il y a une forme d’iconicité : le fait surprenant, contraire aux attentes, est placé en seconde position. La solution non

(chrono)logique (28, 32, 37–38) est très peu pratiquée par les sujets parlants, qui la jugent sans doute sub-optimale.

- (ii) D’autre part, il y a très peu d’asyndètes : ce sont des constructions massivement connectées par *et*. Plus précisément, par défaut, les enchaînements contre-argumentatifs directs non marqués sont syndétiques. Les enchaînements indirects du type (5)–(6) et (43)–(44) relèvent d’une autre routine, majoritairement asyndétique.

Est-ce que *et* articule une construction symétrique ou asymétrique? Blakemore et Carston (2005) (qui y voient du coup un *et* logique, voir la citation reproduite dans la section 3.1), ainsi qu’Anscombe (2002), qui présente les exemples (45a) et (45b) penchent pour le caractère symétrique de la construction.

- (45) a. Tu me traites comme moins que rien, **et** tu me demandes de t’aider.
 b. Tu me demandes de t’aider, **et** tu me traites comme moins que rien.

(cité par Anscombe 2002 : ?)

Il semble en effet que *et* ait des affinités avec les emplois symétriques. Si tel est le cas, on pourrait en conclure que *et* met sur le même plan les deux membres du diptyque (comme *pourtant*, et contrairement à *mais*). Cependant, nos observations conduisent à la conclusion qu’il s’agit d’une symétrie «de façade», retravaillée par les locuteurs puisqu’il y a clairement un ordonnancement par défaut des énonciations. En fait, ces enchaînements sont symétriques pour le linguiste, mais pas pour les sujets parlants. Les sujets parlants pratiquent massivement (45a), mais très exceptionnellement (45b).

Par ailleurs, si *et* «rétablit» la symétrie dans les exemples non chronologiques— et s’il y a un ordre chronologique— c’est que ces constructions adversatives ne sont pas si symétriques que cela. *Et* ne les rend symétriques qu’en apparence.

Certains exemples sont au demeurant clairement non symétriques. Les membres des trois constructions du fragment (46) ne sont manifestement pas réversibles.

- (46) Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent eux-mêmes [...] ils ne remuent pas les lèvres, et on les entend [...] Enfin quelques-uns méprisent votre secret, de quelque conséquence qu’il puisse être : *C’est un mystère, un tel m’en a fait part et m’a défendu de le dire*; et ils le disent.
 (La Bruyère, *Les caractères*, p. ?)

Enfin, parler d’attente trompée comme propriété fondamentale de ces enchaînements suggère qu’il y a un ordonnancement fortement préférentiel (on a parlé de «tropisme» *supra*).

Il existe une littérature scientifique conséquente sur le «*etland* (a)symétrique» qui ne peut pas être abordée dans le cadre de cette étude (inter alia e.g., Schmerling 1975, Bar-Lev and Palacas 1980, Blakemore and Carston 1999, Bjorkman 2010, etc.). En guise de conclusion, nous nous limiterons à un seul principe, comme point d’ancrage pour une réflexion future : la propriété de symétrisation n’est pas le propre des morphèmes comme *et* ou *mais*, mais une propriété des constructions. Parler de «*et* asymétrique», comme de parler de «*et* d’opposition» est un abus de langage consistant à attribuer à des morphèmes une propriété des constructions que ces morphèmes articulent.

RÉFÉRENCES

- Anscombre, Jean-Claude. 2002. *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généralité, et lexique. *LINX* 46:115–132.
- Antoine, Gérald. 1958. *La coordination en français*, 2 vol. Paris : Éd. d’Arthey.
- Bar-Lev, Zev et Arthur Palacas. 1980. Semantic command over pragmatic priority. *Lingua* 51:137–146.
- Blakemore, Diane et Robyn Carston. 1999. The pragmatics of *and*-conjunctions : The non-narrative cases. *UCL Working Papers in Linguistics* 11:1–20.
- Bjorkman, Bronwyn. 2010. Towards a unified asymmetric semantics for *and*. Communication présentée au congrès *On Linguistic Interfaces II*, Université d’Ulster, Northern Ireland, UK. Disponible à : individual.utoronto.ca/bjorkman/handouts/Bjorkman_2010_AsymmetricSemantics_handout_ONLI2.pdf.
- Blakemore, Diane et Robyn Carston 2005. The pragmatics of sentential conjunction with *and*. *Lingua* 115:569–589.
- Busquets, Joan. 2007. Discourse contrast : Types and tokens. Dans *Language, representation and reasoning*, sous la dir. de Kepa Korta et Jean-Michel Larrazabal, 103–123. Bilbao : University of Basque Country Press.
- Corminboeuf, Gilles. 2008. ‘Tu m’embrasses encore, et c’est mon pied dans les pompons!’. Comment construit-on le sens? *Discours* 3. Disponible à : discours.revues.org/index4173.html.
- Corminboeuf, Gilles. 2009. *L’expression de l’hypothèse en français : Entre hypotaxe et parataxe*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Corminboeuf, Gilles. 2010. La causalité sans les connecteurs ‘causaux’. Préalables épistémologiques. *Linx* 62–63:39–62.
- Corminboeuf, Gilles. 2013. Une composante «émotive» dans les constructions articulées par un *et* d’opposition? *Journal of French Language Studies* 23:357–375.
- Corminboeuf, Gilles. 2014. L’identification des relations de discours implicites : Le cas de l’adversation. Dans *4^e congrès mondial de linguistique française (CMLF) 8*, sous la dir. de Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer et Sophie Prévost, 2367–2382. Disponible à : www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/contents/contents.html.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Groupe de Fribourg. 2012. *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- Jayez, Jacques. 2003. Modal attachment for discourse markers. Dans *Questions empiriques et formalisation en syntaxe et sémantique*, sous la dir. de Claire Beyssade, Olivier Bonami, Patricia Cabredo Hofherr, et Francis Corblin, 309–327. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.
- Kitis, Eliza. 2000. Connectives and frame theory : The case of antinomial hypotextual *and*. *Pragmatics and Cognition* 8:357–409.
- Lakoff, Robin. 1971. If’s, and’s, and but’s about conjunction. Dans *Studies in linguistic semantics*, sous la dir. de Charles Fillmore and David Langendoen, 115–150. New York : Holt, Reinhart and Wilson.
- Lambert, Frédéric. 2001. Le ‘*et* temporel’ est-il temporel? *Cahiers de grammaire* 26:143–163.
- Luscher, Jean-Marc. 1994. Les marques de connexion : Des guides pour l’interprétation. Dans *Langage et pertinence*, sous la dir. de Jean Moeschler, Alain Reboul, Jean-Marc Lusher, et Jacques Jayez, 175–227. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

- Schmerling, Susan. 1975. Asymmetric conjunction and rules of conversation. *Syntax and Semantics* 3:211–232.
- Sperber, Dan et Deirdre Wilson. 1989. *La pertinence : Communication et cognition*. Paris : Minuit.
- Taboada, Maite. 2006. Discourse markers as signals (or not) of rhetorical relations. *Journal of Pragmatics* 38:567–592.
- Txurruka, Isabel Gomez. 2003. The natural language conjunction *and*. *Linguistics and Philosophy* 26:255–285.

Corpus oraux exploités

- [ctfp] Blanche-Benveniste, Claire, Christine Rouget, et Frédéric Sabio, dir. 2002. *Choix de textes de français parlé : Trente-six extraits*. Paris : Champion.
- [cfpp2000] Branca-Rosoff, Sonia, Serge Fleury, Florence Lefevre, et Mat Pires, dir. *Discours sur la ville : Corpus de français parlé parisien des années 2000* (CFPP2000). Disponible à : ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/.
- [crfp] Delic. 2004. Présentation du «Corpus de référence du français parlé». *Recherches sur le français parlé* 18:11–42.
- [pfc] Durand, Jacques, Bernard Laks, et Chantal Lyche 2002. La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure. Dans *Romanistische Korpuslinguistik — Korpora und gesprochene Sprache/Romance corpus linguistics — Corpora and spoken language*, sous la dir. de Claus Pusch et Wolfgang Raible, 93–106. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- [pfc] Laks, Bernard, Jacques Durand, et Chantal Lyche. 2005. PFC : Un corpus numérisé pour la phonologie du français. Dans *Les linguistiques de corpus*, sous la dir. de Geoffrey Williams, 205–217. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- [cid] Bertrand, Roxane, Philippe Blache, Robert Espesser, Gaëlle Ferré, Christine Meunier, Béatrice Priego-Valverde, et Stéphane Rauzy. 2008. Le CID — Corpus of interactional data — Annotation et exploitation multimodale de parole conversationnelle. *Traitement Automatique des Langues* 49. Disponible à : www.atala.org/IMG/pdf/TAL-2008-49-3-04-Bertrand.pdf.
- [ofrom] Avanzi Mathieu et Marie-José Béguelin. 2012. Présentation du corpus OFROM — corpus oral de français de Suisse romande. Université de Neuchâtel. Disponible à : www.unine.ch/ofrom.

Sources

- Cohen, Albert. 1968. *Belle du Seigneur*. Paris : Folio Gallimard.
- Duhamel, Georges. 1934. *Chronique des Pasquier*. Paris : Mercure de France.
- La Bruyère, Jean de. *Les caractères* (1688). Éd. Louis Van Delft, 1998. Paris : Imprimerie nationale.
- Molière. *Le Tartuffe*. Éd. Jean Serroy, 1997. Paris : Folio Gallimard.
- Racine, Jean. *Bérénice*. Éd. Jean-Pierre Collinet, 1982. Paris : Folio Gallimard.
- Ruffin, Jean-Christophe. 1999. *Asmara et les causes perdues*. Paris : Folio Gallimard.
- Vargas Llosa, Mario. *Los cachorros*. Éd. de Guadalupe Fernández Ariza, 1991. Madrid : Ediciones Cátedra.
- Vargas Llosa, Mario. *Les chiots*. Éd. Albert Bensoussan, 1991. Paris : Folio Gallimard.
- Vaugelas, Claude Favre de. 2009 *Remarques sur la langue française*. Genève : Droz. [1647]
- Vercors. 1951., *Le silence de la mer*. Paris : Albin Michel. [1942]
- Voltaire, *Traité sur la tolérance*. Éd. René Pomeau, 1989. Paris : Flammarion.